



Le GRÉSIVAUDAN  
communauté de communes

# Rapport d'activités 2019 / 2020

## SEM Téléphériques des 7 Laux

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - [bienvenue@le-gresivaudan.fr](mailto:bienvenue@le-gresivaudan.fr)

# Plan de la présentation

- Éléments de cadrage
- Exercice 2019-2020
- Exercice en cours 2020-2021



# Éléments de cadrage

- **Rappels**

- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 la SEM des Téléphériques des 7 Laux (SEMT7L) gère, par délégation de la CC Le Grésivaudan, le domaine skiable des 7 Laux par une convention d'affermage
- Création, en parallèle, de l'EPIC Domaines skiabiles communautaires

- **Domaine skiable des 7 Laux**

- La station des 7 Laux fait partie des « Grandes Stations », au même titre que Chamrousse ou Villard-de-Lans en Isère
- Le domaine skiable comporte :
  - 23 remontées mécaniques dont 9 téléportés
  - 53 pistes soit 120 km dont 60 % pour les bons et très bons skieurs
  - Domaine skiable très alpin et exposé à de forts risques d'avalanches (150 points de déclenchements)



# Éléments de cadrage

- **SEMT7L**

- La CCLG est l'actionnaire majoritaire de la SEMT7L à 78%.
- Sur une saison classique : 51 ETP dont 21 permanents et 111 saisonniers (février)
- Exercice comptable du 1<sup>er</sup> oct – 30 sept

- **Convention d'affermage**

- Conclue entre la SEMT7L et le SIVOM des 7 Laux, le 11 juillet 2017 pour une durée de 25 ans, avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> octobre 2017
- Le 1<sup>er</sup> septembre 2017, le SIVOM a transféré la gestion du domaine skiable des 7 Laux à la CCLG ainsi que cette convention

- **Conventions règlementées**

- **Wizluge** : au Pleynet via une convention.

La convention a été renouvelée un an avant que cet équipement soit intégré dans la convention d'affermage par avenant.

- La SEMT7L perçoit des recettes de ventes de tickets sensés équilibrer les charges d'exploitation.

- **Col de Marcieu :**

- Le Grésivaudan a sollicité la SEMT7L pour porter assistance à l'exploitation et à la direction du site communautaire du Col de Marcieu durant l'été 2019.
- Depuis le 30 septembre 2019, la SEMT7L a été désignée en qualité d'attributaire du marché de service public pour l'exploitation du Col de Marcieu du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 30 avril 2020.
- Par un 2<sup>e</sup> avenant, ce site a également été intégré dans le périmètre du contrat d'affermage.
- Le loyer d'affermage est diminué du déséquilibre structurel de l'exploitation du site.



# Exercice 2019 – 2020

- **Bilan chiffrés de la saison d'hiver 2019-2020**

**A retenir : une saison très concentrée**

- **Ouvertures et Météo :**

- Ouverture partielle et ponctuelle le 16 novembre 2019.
- Noël 2019 : Déficit d'enneigement la première semaine .
- De grosses fluctuations de températures et de la pluie jusqu'en haut du domaine à plusieurs reprises (Noël, début février...) mais aussi des créneaux de froid !
- Beaucoup de neige début mars avec de forts risques d'avalanches
- **Fermeture brutale le dimanche 15 mars au soir pour raison de Covid 19**
- Une fin de saison avec finalement de très bonnes conditions d'enneigement et de beaux WE... mais sans skieurs!
- 121 jours d'ouverture

- **Chiffre d'affaires (titres de transport) : 9 316 093€TTC** (+4,75% / 2018-2019 ; -5,5% en Isère)

- **Fréquentation : 441 822** journées skieurs (+5,6% /2018-2019 ; -6,5% Isère ; -16% National)

- **Exploitation – comparaison 2018-2019 :** +1,75% énergie / -6% fuel / +11% masse salariale

- **Pour rappel :**

- **Ski journée de proximité : 60 à 65 % du CA ; 59% cette saison 2019-2020**
- **Séjour : 30 % du CA ; 33% cette saison**
- **9 000 lits dont seulement 2 000 lits marchands dont une partie à requalifier**

- **La période de Noël représente 20 à 25 % du CA ; 23% cette saison**
- **La période de Février représente 40 à 45 % du CA ; 49% cette saison**
- **WE hors vacances : 20% du CA ; 16% cette saison (fermeture anticipée)**
- **Semaines hors vacances : 17% ; 12% cette saison (fermeture anticipée)**



# Exercice 2019 - 2020

## • Autres activités et produits

- Secours sur pistes : **175 047** € TTC de CA contre 171 605 € TTC la saison précédente.
- Bédina SPA (exploitation depuis 2012) : **82 641** € TTC de CA au 8 mars 2020 (fermé l'été). 85 408 € TTC en 2019.
- Wiz luge : **114 328** € TTC contre 125 139 € TTC en 2019.
- Ouverture estivale : 2 télésièges (piétons et VTT) : **189 263** € TTC de CA contre 154 064 € TTC en 2019.

## Col de Marcieu

- Activité d'été (accrobranche, tyrolienne à virages, tubing, trottinettes...): **105 061** € TTC de CA contre 88 617 € TTC en 2019.
- Activité d'hiver (ski et glisse) : **36 450** € TTC de CA au 15 mars 2020 , 112 333 € TTC en 2019.

## • Bilan

*Les activités « hors -neige » représentent 4% du CA global.*

*Meilleure saison depuis 2013-2014 avec pourtant une mauvaise première semaine à Noël et une fermeture anticipée (avec de bonnes conditions en fin de saison).*

### A noter :

*La fragilité de l'exploitation aux 7 Laux, très météo-dépendante, avec peu de lits marchands a permis d'être « résilient » cette saison écourtée pour raison Covid 19 !!!*

*Sans la neige de culture les retours en bas de domaine auraient été impossibles en début de saison sur les 7 Laux. Le Col de Marcieu n'aurait pas pu ouvrir du tout !*



# Exercice 2019 - 2020

## Investissements et travaux

### *Pour mémoire :*

*Les Investissements et gros travaux sont à la charge de la CCLG (Contrat d'affermage)*

*Le loyer d'affermage « est à minima sensé » couvrir les emprunts portés par la CCLG*

*Les frais de fonctionnement sont assumés par la SEM7L*

- [Rappel : Investissements été 2018 \(Grésivaudan\)](#)
  - Dameuses : 392 000 € HT + 285 000 € HT
  - Neige de culture : poursuite du marché 2017
  - Grande Inspection (GI) du Télécombi Grand Cerf : 149 838 € HT (marché sur 2 ans)
  - Retenue collinaire de Pipay 97 000 m<sup>3</sup> : étude de faisabilité présentée à la DDT
- [Rappel : Investissements été 2019 \(Grésivaudan\)](#)
  - Achèvement de la GI du TSDC du Grand Cerf : 508 000 € HT
  - Remplacement du câble du TSD de l'Oursière. 194 k€ HT, 30% à charge de la CCLG
  - Déploiement du système « main libre » permettant la vente de support RFID (avec rechargement en ligne) et le contrôle d'accès automatique. 750 000 € HT
  - « Scénarisation » de l'itinéraire de l'Ecureuil. 192 000 € HT
  - Livraison des 2 nouvelles dameuses : 719 300 € HT
  - Poursuite des études sur la réalisation de la retenue collinaire sur le site de Pipay



# Exercice 2019 - 2020

## Investissements et travaux

- [Investissements aux 7 Laux été 2020 \(CCLG\)](#)
  - La fin des travaux pour la mise en place de la billetterie « main libre »,
  - Fin des travaux de neige de culture sur la piste de Crêt Granier : 10 enneigeurs, 195 000 € HT de travaux
  - Le démarrage anticipé (d'un an) de la Grande Inspection du Télésiège de Pincerie : 98 252 € HT
  - La réalisation du « village animation » dans le cadre du marché ludique : 196 000 € HT
  - Les travaux de sécurisation du domaine skiable (Gazex et Obel'x) : 610 000 € HT à charge CCLG et 96 000 € HT à charge SEM
  - Les études pour la réalisation d'une piste bleue (transformation d'une piste noire existante).
  - Les études pour la réalisation d'un lac d'altitude sur le site de Pipay.





# Exercice 2019 - 2020

## Investissements et travaux

### Investissements Col de Marcieu été 2020 (CCLG)

- Rallongement du Parcours mini kid et mise en place d'une ligne de vie continue + sécurisation du Quick Jump : 16 000 € HT
- Remplacement de 2 chalets en bois à la suite d'une tempête : 20 000 € HT
- Remplacement du Quad et de la moto-neige par un Traxter : 27 000 € HT



# Exercice 2019 - 2020

- **Chiffres comptables à retenir pour l'exercice 2019-2020**
  - **9 506 698 € de production vendue dont 406 994 € de redevance Col de Marcieu** (assistance, exploitation et remise en état), (9 040 910 € sur 2018-2019)
  - **2 734 603 € HT de redevance d'exploitation** versée à la CCLG ,(2 663 880 € HT sur 2018-2019)
  - **241 724 € de TDRM versée à la CCLG**, 234 948 € sur 2018- 2019
  - **498 864 € de résultat net après impôts**, 627 664 € sur 2018-2019.
  - **Et donc 2 588 368 € de capitaux propres** cumulés.

	Bilan 2018	Bilan 2019	Bilan 2020
Total des charges	8 447 189 €	8 605 184 €	9 133 507 €
Total des produits	9 247 921 €	9 232 848 €	9 632 372 €
Résultat SEM (après IS)	800 731 €	627 664 €	498 864 €
Reversement communauté de communes Le Grésivaudan (loyer d'affermage + TRM)	2 907 355 €	2 898 829 €	2 976 326 €
Emprunt domaine skiable CCG	2 6011 890 €	2 558 527 €	?

## A noter :

Le loyer d'affermage couvre les emprunts « historiques » contractés par le SIVOM et repris par la CCLG, ainsi que les nouveaux emprunts portés par la CCLG



# Exercice en cours 2020 - 2021

## Pré- bilan de la saison d'hiver 2020-2021 – Les 7 Laux

*Une saison marquée par les restrictions COVID 19 sans précédent !*

- ✓ **Décret n°2020-1519 du 4 décembre 2020.**
  - Accès aux remontées mécaniques limité à quelques rares catégories d'usagers :
  - 1 - Les Professionnels dans l'exercice de leur activité : ie : nos salariés, les secours publics et les formations professionnelles.
  - 2 - Les sportifs professionnels et de haut niveau ainsi que les formations continues ou des entrainements pour le maintien des compétences professionnelles.
  - 3 - et pour finir, les mineurs licenciés au sein d'une association sportive affiliée à la Fédération Française de Ski (FFS).
  
- ✓ **Mise en place de « comité COVID »** à l'échelle des stations et des massifs pour « piloter » au quotidien les annonces du gouvernement.
- ✓ **Décision prise en accord avec la CCLG**, les Maires locaux et la SEM d'ouvrir partiellement le domaine skiable pour les enfants licenciés

## Chiffre d'affaires :

- **Les 7 Laux** : CA de 268 502 € TTC à la fin de la saison, soit seulement 3% de l'activité de la saison dernière.
- **Bédina SPA** : Fermeture totale.
- **Wiz luge** : Ouverture « Normale ». 39 187 €TTC de CA cet hiver soit 80% de l'activité normale
- **Col de Marcieu** : Ouverture uniquement des tapis (classés « non remontée mécanique ») Une zone glisse (luges) et une zone d'apprentissage pour le ski.  
CA de 91 641 €HT soit +200% par rapport à la saison précédente (faible enneigement).



# Exercice en cours 2020 - 2021

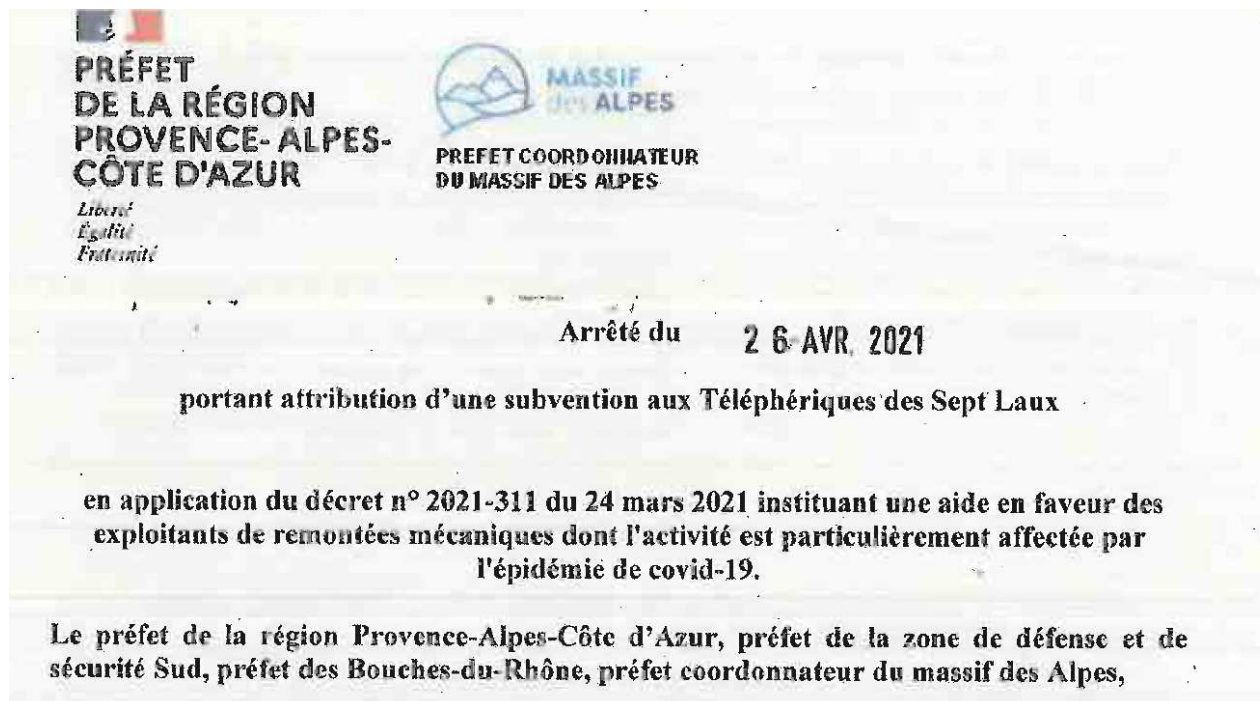




# Exercice en cours 2020 - 2021

## Les aides de l'Etat :

- ✓ Activité Partielle
- ✓ Exonérations et allègements de charges
- ✓ Décret n°2021-311 du 24 mars 2021 et Arrêté du 26 avril 2021. Demande de subvention déposée le 9 avril 2021 sous le numéro 4031341 pour un montant de 3 954 265,02 € (49 % des chiffres d'affaires de référence 2018 et 2019. 2017 exclus à ce stade!)



# Exercice en cours 2020 - 2021

## Les aides de l'Etat :

- ✓ Fond de Solidarité – Décret 2020-371 du 30 mars 2020 modifié le 30 janvier 2021.  
Demande de FS à hauteur de 600 000 €



### ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Cet accusé de réception est délivré par la Direction générale des Finances publiques au titre du fonds de solidarité à destination des entreprises cofinancé par l'Etat et les régions.

Vous avez déposé une demande, le 26/03/2021 à 09:49, qui a été enregistrée sous le numéro 1100926611.

Période : Entre le 01/12/2020 et le 31/12/2020  
Nombre de salariés : 100  
Chiffre d'affaires de référence : 1352341  
Chiffre d'affaires 2020/2021 : 69290  
Montant estimé de votre aide : 200000 €

Vous avez déposé une demande, le 26/03/2021 à 10:07, qui a été enregistrée sous le numéro 1100928754.

Période : Entre le 01/01/2021 et le 31/01/2021  
Nombre de salariés : 100  
Chiffre d'affaires de référence : 1800842  
Chiffre d'affaires 2020/2021 : 62570  
Montant estimé de votre aide : 200000 €

Vous avez déposé une demande, le 26/03/2021 à 10:15, qui a été enregistrée sous le numéro 1100929621.

Période : Entre le 01/02/2021 et le 28/02/2021  
Nombre de salariés : 100  
Chiffre d'affaires de référence : 2923805  
Chiffre d'affaires 2020/2021 : 73769  
Montant estimé de votre aide : 200000 €



# Exercice en cours 2020 - 2021

## Pré- bilan de la saison d'été 2021 – Les 7 Laux *Une fin de saison marquée par le Pass-sanitaire !*

- ✓ **Décret n° 2021-955 du 19 juillet 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire :**
  - mise en œuvre du pass sanitaire à partir du 21 juillet à tous les établissements de loisirs susceptibles d'accueillir plus de 50 visiteurs
  - Les remontées mécaniques n'ont pas été concernées mais uniquement le Col de Marcieu.

**Coté météo :** Avant saison plutôt clémente, un mois de juillet bien humide dans son ensemble et un mois d'août (hormis la première semaine encore pluvieuse) plutôt lumineux mais globalement couvert sur nos massifs et dans l'ensemble bien moins chaud que les saisons précédentes avec un courant de Nord assez persistant.

### Chiffre d'affaires (à fin aout) :

- **Les 7 Laux** : CA de 145 000 € TTC sur TSD Bouquetin ou Chamois à Prapoutel et 19 000 € TTC sur TSF Pincerie au Pleynet). CA équivalent à 2020 et +70% / 2019.
- **Bédina SPA** : Non ouvert l'été.
- **Wiz luge** : 58 000 € TTC (-10% / 2020 et +20% / 2019)
- **Col de Marcieu** : 74 000 € TTC sans les filets ludiques et sans le tubing (-25% / 2020 et -11%/ 2019)



# Exercice en cours 2020 - 2021

## Travaux et achats programmés pour l'été 2021

- [Investissements été 2021 \(CCLG\):](#)
  - Dernière phase de la GI de TSF de Pincerie : 453 000 €HT de travaux (y compris assises du TSF de l'Aigle et dispositifs d'anti-sous-marinage), démontage et contrôle des véhicules en cours et décalage du reste en 2022.
  - 2<sup>nd</sup>e GI du TSF du Lac (25 ans) : 238 000 €HT, travaux décalés en 2022

